

Le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration www.laclefverte.org



Règlement du Concours photo Clef Verte 2018 : « OUEL ECO-VACANCIER ÊTES-VOUS ?

A l'occasion de ses 20 ans, la Clef Verte organise un concours photo du **1**^{er} juillet au **31 août 2018** sur le thème des vacances responsables.

Comment participer?

Le concours se tient du 1er juillet 08:00 au 31 Août 2018 23:00. Les participants pourront tenter leur chance de gagner via plusieurs plateformes (Facebook, Instagram, Twitter, E-Mail):

Via Facebook:

Pour valider leur participation sur Facebook, les participants devront :

- Suivre le compte officiel du label Clef Verte sur Facebook : @ClefVerteFrance
- Publier leur photo avec le hashtag #ConcoursClefVerte2018
- S'assurer que les paramètres de confidentialité de la photo lui permettent une visibilité publique

Via Instagram:

Pour valider leur participation sur Instagram, les participants devront :

- Suivre le compte officiel du label Clef Verte sur Instagram : @clef verte
- Publier leur photo avec le hashtag #ConcoursClefVerte2018
- Avoir un compte public

Via Twitter:

Pour valider leur participation sur Twitter, les participants devront :

- Suivre le compte officiel du label Clef Verte sur Twitter : @ClefVerte
- Publier leur photo avec le hashtag #ConcoursClefVerte2018
- Avoir un compte public

Par E-Mail:

Pour valider leur participation, les participants devront :

Envoyer leur photo à l'adresse infos@laclefverte.org avec en objet « Concours photo Clef Verte 2018 »

Règles communes à chaque plateforme de participations :

Les photos peuvent être modifiées numériquement avant soumission.

Nous acceptons une seule photo par participant.

Possibilité de prendre des photos à l'étranger.





Le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration www.laclefverte.org



Toute participation incomplète, inexacte ou ne respectant pas les modalités ci-dessus ne pourra pas être prise en compte et entraînera par conséquent la nullité de la participation.

Un prix à gagner

Un séjour dans un hébergement labellisé Clef Verte en France pour un montant maximum de 300 euros (nuitées consécutives). Le gagnant disposera d'un an du **01/10/2018 au 30/09/2019** pour choisir son hébergement Clef Verte (liste disponible sur www.laclefverte.org).

Il effectuera sa réservation directement auprès de l'établissement sélectionné, et fera parvenir sa facture à **Teragir** —**Label Clef Verte au 115 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris**. Le montant maximum du gain est de 300 euros TTC, les frais supérieurs à cette somme seront à la charge du gagnant.

La réception de la facture devra se faire avant le 31/12/2019.

Il devra informer La Clef Verte de sa réservation <u>avant le début du séjour</u> via un email à l'adresse : infos@laclefverte.org

Désignation du gagnant

Le jury de sélection est constitué de membre des équipes de Teragir ainsi que de partenaires de la Clef Verte.

Les photographies seront évaluées selon les critères suivants :

- a) adéquation entre le thème du concours et la contribution photographique;
- b) caractère étonnant et original de la contribution photographique ;
- c) caractère esthétique de la contribution photographique : choix du cadrage, de la lumière, du traitement esthétique de la photo.

Le jury statue souverainement. Ses décisions sont sans appel. Aucune indemnité ne sera versée aux photographies non primées.

La décision et le choix du lauréat seront rendus au plus tard le 30 septembre 2018.

Le gagnant sera contacté par le même biais que celui utilisé lors de sa participation (Facebook, Instagram, Twitter, E-Mail).

Le gagnant s'engage à accepter le lot tel que proposé, sans possibilité d'échanger notamment contre des espèces ou d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit.

infos@laclefverte.org | laclefverte.org



Le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration www.laclefverte.org



Mentions légales

Garanties

L'équipe Clef Verte se réserve le droit de modérer et de ne pas valider, voire d'exclure ou de supprimer du concours, tout participant, toute photo au contenu jugé inadapté.

Propriété et cession de droits

- Les participants garantissent que les photographies proposées sont originales, inédites (interdiction de reproduire une oeuvre existante), qu'ils sont les seuls détenteurs des droits d'exploitations attachés à ces photographies et qu'ils disposent du consentement des personnes physiquement reconnaissables.
- Les participants acceptent de céder gratuitement à l'association Teragir les droits patrimoniaux (reproduction et représentation par tout moyen) de leur photographie pour une exploitation non commerciale et pour une durée limitée de 10 ans.
- Le gagnant s'engage à fournir la photo gagnante à Teragir en haute définition, ou par défaut dans la meilleure qualité possible.
- Le gagnant autorise Teragir à publier son nom et la photo primée sur Internet à la fin du jeu, sur les comptes Facebook, Twitter et Instagram de la Clef Verte, ainsi que sur le site internet du label et à l'imprimer sur les différents supports de communication des autres programmes de Teragir et de ses partenaires.
- Pour participer, les internautes doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles comme leurs nom, prénom et adresse. Ces informations, nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution des prix, sont exclusivement destinées à l'organisateur. Elles ne seront ni données ni vendues à un tiers. Si les participants sont mineurs, leur représentant légal devra fournir leur propre nom, prénom et adresse.
- Les participants bénéficient auprès de l'organisateur d'un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.
- Si la Clef Verte souhaite exploiter une photographie d'un participant en dehors des exploitations prévues aux présentes dispositions, une convention sera rédigée précisant les exploitations prévues, les supports ainsi que la durée d'utilisation de cette photographie.



Le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration www.laclefverte.org



Responsabilités

La participation des salariés de Teragir, de leur famille ou des personnes travaillant dans un des organismes développant le label Green Key dans le monde sera jugée hors concours et ne pourra pas donner lieu à une sélection du jury.

L'association organisatrice se réserve le droit, à tout moment et sans préavis ni obligation de justifier sa décision, d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler le jeu ainsi que de modifier tout ou partie des conditions d'accès et/ou des modalités de mise en œuvre du jeu, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ni qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Dans de telles circonstances, l'association organisatrice fera ses meilleurs efforts pour en informer les participants sur les pages Facebook, Twitter et le compte Instagram dans les plus brefs délais.

Il est expressément rappelé qu'internet n'est pas un réseau sécurisé. A cet égard, la participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation par tout participant, des caractéristiques et des limites d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et contamination par des éventuels virus sur le réseau internet.

En conséquence, l'association organisatrice ne saurait être tenue responsable notamment de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via la page du jeu.